AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à Didier-Demanche et Cie, 5 novembre [1849]

Jean-Baptiste André Godin à Didier-Demanche et Cie, 5 novembre [1849]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Didier-Demanche et Cie∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (417)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Didier-Demanche et Cie, 5 novembre [1849], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN: https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27162

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>5 novembre 1849</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Didier-Demanche et Cie</u>
Lieu de destinationReims (Marne)

Description

RésuméGodin accuse réception de la lettre de Didier-Demanche et Cie contenant un effet sur Paris de 945,35 F. Il annonce que la proposition qu'il leur a faite le 25 octobre 1848 n'est plus valable, qu'il leur a adressé un nouveau tarif dont les prix sont à la baisse et qu'en conséquence, il ne peut plus leur accorder la remise de 5 % dont ils ont bénéficié l'année précédente.

NotesLa mention manuscrite « P.s à celle d'hier » indique que ce texte est un postscriptum de la lettre à Didier-Demanche et Cie datée pourtant du même jour, le 5 novembre 1849, dont la copie se trouve sur les pages 415 et 416 du registre FG 15 (2).

Mots-clés

Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin"

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDidier-Demanche et Cie GenreNon pertinent Pays d'origineFrance ActivitéCommerce

BiographieQuincaillier établi à Reims (Marne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Monauir Owin Pirkens 5 g line for vous interior la quittance de ma unsignation duillery conserver atte somme intre his mains jury we man bremure sugarge de Aberino In de Nafuer 6 p st quentin Monsieur Damaye 5 ge dous inversie par le premier Missager le Gaufreer que voies me demander somme fatieur ge n'en avais pas a son dernier depart ge ne peux consenter à la remise que Nous me proposez Nous me demandez a que ge forai pour vous u que you d'eya fait et ce que ye perai encore ce sera de vo expedier de preserance quand la Marchandise me manque your the de is sa 6. I a alle Die Dine Demante Tie su moment en fumer alle fille se rusis la votre data d'hier dont se retire dure Garis fr 9 As. 35 In don't lite wright les wewens tosses que ont motive pour moi la propulation que de vous ai fait par ma after in 26 glow 16 his sunt whanges it with letter ma rean d'appricable utte annie. Le doud an achesse un nauriae tares dons he price Out the wasserablement reducts et mis circulaires nont pur vous permelle de pender a la continuation de alle remise « le bonne for que m'a engage a westoure 5% Pandernier est a hu sail in obstaffe pour atte anne que dous applications de n'en doute pas